



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1208

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2003b00155

Siret : 410 830 749 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0811686 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010162795404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010162795404

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2023

Raison sociale : SARL FASO FRERES

ZAC DES BREQUETTES
57175 GANDRANGE

Téléphone : 03 87 58 34 23

Portable :

Site Internet : www.faso.fr

E-mail : faso.carmen@orange.fr

Responsabilité légale :

FASO CARMEN GÉRANTE / FASO DAVID CO-GÉRANT / FASO CARMEN
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 87 58 32 64

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/06/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.